Des têtes de porc devant une mosquée : honte à Dancourt, Sopo et Bouziane qui en font tout un plat

écrit par Christine Tasin | 14 janvier 2017

Le ridicule est à son comble.

http://www.bienpublic.com/edition-la-plaine-la-saone/2017/01/13/tetes-de-porc-a-genlis

Le Maire de Genlis,Vincent Dancourt, a déplacé 6 gendarmes (6 !), a fait faire des prélèvements pour retrouver l'auteur ou les auteurs du meurtre. Euh, pardon de la plaisanterie et tout le monde politico-médiatique est en émoi. Ne croirait-on pas qu'on a retrouvé un imam décapité dans la mosquée ?

Ce branle-bas de combat est plus que ridicule, il est insultant par son excès. Il renvoie dos à dos les horreurs des musulmans qui s'attaquent aux nôtres au Bataclan, à Charlie Hebdo, à Nice, qui décapitent un chef d'entreprise ou un prêtre et le geste inoffensif d'un patriote qui en ras-le-bol de l'islam et de ses avancées en France. Et qui le montre, puisqu'on nous interdit de le dire.

En tout cas, à Genlis, c'est interdit. On découvre que

l'adjoint du Maire avait commis en 2015 un crime impardonnable en publiant sur sa page facebook ce message d'amour à sa patrie et à son héritage, son désir de ne pas voir de nouveaux arrivants les remettre en question : » ***C'est mon pays touche pas ! Mon église, mes traditions, mes cantines, mon cochon tu l'aimes comme il est ou tu dégages***« . Le premier scandale est que des plaintes aient été déposées contre lui, le deuxième qu'un procureur taubiresque ait instruit la plainte, le troisième qu'il ait été condamné (2000 euros avec sursis), le quatrième est que deux associations aient demandé sa démission au Maire, le calamiteux SOS racisme et… je vous le donne en mille, l'association musulmane qui a acheté 800 mètres carrés pour en faire une mosquée, mosquée recouverte de têtes de porc. Je trouve que le retour à l'envoyeur est très drôle. Je n'imagine pas un instant que l'adjoint au Maire soit l'auteur de la décoration patriotique, mais il pourrait s'agir d'un de ses concitoyens outré par la scandaleuse condamnation qui l'a touché.

Et c'est gentil. C'est diablement gentil, des têtes de porc, du boudin… Il faut être un malade mental pour y voir du racisme et de la violence comme ces tarés que sont le député Kheira Bouziane et SOS racisme. Le député aime-t-il et défend-il l'islam à cause de ses origines ou à cause de son engagement socialiste (les deux, mon colonel ?). En tout cas il oublie un peu trop qu'il est là pour défendre la République. **Kheira Bouziane** a-t-elle jamais dénoncé les rappeurs qui incitent à tuer du Céfran et du flic ? Là on a de la violence et de la haine, véritables… Mais Kheira Bouziane ne saurait s'attaquer qu'à ceux qui en ont assez de cet islam envahissant et conquérant. Quant à **SOS racisme** qui demande que justice soit faite…

Allez, un petit pot-pourri sur SOS racisme, tiré de la fiche wikipedia qui lui est consacrée :

Zemmour : « *Pendant vingt ans, l'antiracisme, Sopo le reconnaît lui-même, a régné en maître sur nos esprits. Alors, faisons son bilan. Le multiculturalisme qui*

remplace l'assimilation ; l'ethnicisation des questions sociales plutôt que la lutte des classes ; la déconstruction du roman national remplacé par la concurrence victimaire ; la haine institutionnalisée de la France autour de la figure totémique de Dupont Lajoie.[…] L'antiracisme fut le rideau de fumée qui occulta la soumission socialiste aux forces libérales46. »

Max Gallo : « Il y a eu Vichy et l'*étoile jaune* ? On créa de toutes pièces, d'en haut, parmi les idéologues qui savaient ce qu'ils faisaient, la *petite main jaune* de SOS Racisme, pour faire comprendre que les citoyens de souche récente étaient en somme les Juifs d'aujourd'hui. […] De l'*étoile jaune* à la *petite main jaune* de SOS Racisme, on créait la première de ces confusions historiques qui allaient empoisonner les débats français »49.

Desproges : « J'adhérerai à SOS-racisme quand ils mettront un S à racisme. Il y a des racistes noirs, arabes, juifs, chinois et même des ocre-crème et des anthracite-argenté. Mais à SOS-Machin, ils ne fustigent que le Berrichon de base ou le Parisien-baguette. C'est sectaire. »51.

Zemmour encore : « SOS Racisme a aggravé le racisme en faisant campagne pour le droit à la différence, pour l'exaltation des racines, contre l'assimilation […] c'est à cause de vous que vingt ans plus tard les uns tapent sur les autres parce qu'ils ne se sentent pas français63. »

Mieux encore, SOS racisme demande que justice soit faite ?

Affaires et condamnations »[modifier | modifier le code]

Harlem Désir, premier Président de SOS racisme, de 1984 à 1992 :

Condamnation judiciaire[modifier | modifier le code]

De novembre 1986 à octobre 1987, il occupe la présidence de SOS Racisme tout en étant salarié par l'« Association régionale pour la formation et l'éducation des migrants », basée à Lille en tant que « formateur permanent » et il perçoit pour cet emploi fictif, un salaire mensuel net de 8 900 francs19. Cela lui vaut d'être condamné, le 17 décembre 1998, à 18 mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux20. Harlem Désir aurait également bénéficié d'une amnistie de François Mitterrand concernant une dette de 80 000 francs au Trésor public, relative à des

amendes de stationnement (décision de justice du 9 mai 1992) alors qu'il était président de SOS Racisme21.

Fodé Sylla, deuxième président de SOS racisme, de 1992 à 1999

Affaires[modifier | modifier le code]

- Le nom de Fodé Sylla est évoqué en 1998 lorsqu'éclate l'affaire de la MNEF. Alors dirigeant de SOS-Racisme, il est salarié par la MUL (filiale de la MNEF) en tant que « *chargé du développement vers les jeunes en insertion* »6. La justice préférera finalement ne mettre en cause que les personnes morales (dont SOS Racisme) et non pas les bénéficiaires directs de ces salaires fictifs.
- Fodé Sylla a été interpellé début juin 2005 pour une affaire de stupéfiants, puis mis en examen avant d'être rapidement relaxé7. La procédure a été annulée le 25 janvier 2007 en raison d'une écoute irrégulière. Tuyautée par une « source sûre » de la préfecture de police, l'Agence France-Presse avait diffusé de nombreuses dépêches mensongères[réf. nécessaire], reprises par un grand nombre de médias, malgré les démentis de la police judiciaire. Le patron de l'AFP a d'ailleurs présenté ses excuses à cet égard[réf. nécessaire] et Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a diligenté une enquête auprès de la police des polices8.

L'« affaire Dray »[modifier | modifier le code]

En 2009, six membres de l'association SOS Racisme, d**ont le président Dominique Sopo,** sont placés en garde à vue à la brigade financière dans le cadre de l'enquête sur des mouvements de fonds suspects sur les comptes de Julien Dray74. Dominique Sopo, Cindy Léoni, Nathalie Fortis, chargée de relations presse de SOS racisme, et Thomas Persuy, directeur administratif et financier de l'association, font finalement l'objet d'un rappel à la loi75.

SOS Racisme et la FIDL condamnés aux prud'hommes[modifier | modifier le code]

Le 12 avril 2013, SOS Racisme et la FIDL sont condamnés pour avoir licencié sans cause réelle et sérieuse Charlotte Allégret, ancienne vice-présidente de la FIDL, ancienne responsable des étudiants de SOS racisme, puis salariée permanente de la FIDL entre 2005 et 201076,77.

L'affaire des faux témoignages au procès Vauvert[modifier | modifier le code]

Le 16 mai 1999, Mounir Oubajja, 18 ans est abattu à la cité du Bosquet à Vauvert, par Joël Élie, un chauffeur routier de 36 ans, qui a tiré en croyant qu'on était en train de lui voler sa voiture. Ce fait divers tragique, repris par tous les médias parisiens, est aussitôt présenté comme un meurtre raciste, emblématique des problèmes des banlieues. Le mobile semble d'autant plus clair que trois jeunes ayant assisté à la scène affirment, dans des attestations écrites destinées à la justice, avoir entendu le tireur proférer des injures racistes.

Pourtant, en décembre 2000, lors du procès de Joël Élie devant la cour d'assises de Nîmes, les trois témoins se montrent évasifs. Ils finissent par reconnaître que leur version des faits leur a plus ou moins été dictée par le vice-président de SOS-Racisme, venu « enquêter » dans la cité quelques jours après le meurtre78,79.

Autres affaires[modifier | modifier le code]

En 2015, le président de SOS Racisme 80 est condamné à six mois de prison ferme pour escroquerie aux subventions. Déjà attaqué sur sa gestion en 2005, Jacques Ebosse-Modiou Nyambe avait alors le « soutien sans faille » de l'association nationale80.

Pour que justice soit faite, il faudrait commencer par dissoudre SOS Racisme…

Quant à l'inanité juridique de la plainte contre l'auteur de la décoration des grilles de la mosquée, relire l'article de Maxime sur le sujet :

http://resistancerepublicaine.com/2017/01/13/dijon-plainte-pour-6-tetes-de-porc-suspendues-aux-grilles-de-la-future-mosquee-de-genlis-vous-rigolez/

Et puis, sur le fond, le tragique c'est que tous ces gens-là, sur le dos de nos courageux compatriotes, appliquent, avec la complicité de juges indignes, les prescriptions de l'OCI, Organisation de la Conférence Islamique, qui veulent interdire la critique de l'islam sur la planète tout entière.